

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne
Séance du 5 juillet 2022

Délibération n° 2022 – 05/07/2022 – 7

*Renouvellement de l'agrément pour l'accueil de volontaires en service civique
à l'Université de Bourgogne*

- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 16 Membres représentés : 9 Total : 25	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 25 Pour : 25 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve le renouvellement de l'agrément pour l'accueil de volontaires en service civique à l'Université de Bourgogne.**

Dijon, le 6 juillet 2022

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Vincent THOMAS

P.J. : Le service civique à l'université de Bourgogne

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Le service civique à l'université de Bourgogne

CA- 05/07/2022



Depuis 2015, l'université de Bourgogne accueille des volontaires sur différentes missions de service civique.

Afin de poursuivre ces missions, un nouvel agrément doit être demandé auprès de la DRAJES BFC (*Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports*).

Qu'est-ce que le service civique ?

Les objectifs :

Créé par la loi du 10 mars 2010 relative au Service Civique

Article L.120-1 du code du service national – *Le **Service Civique** a pour objet de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale et offre à toute personne volontaire l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général auprès d'une personne morale agréée.*

Le service civique : missions, publics

Les missions éligibles, 10 thématiques prioritaires pour la nation

Culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport et citoyenneté européenne.

Durée

De 6 à 12 mois à raison d'au moins 24 heures hebdomadaires

Les candidats

- Volontaires de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, recrutés sur la base de leur motivation pour les missions proposées
- Indemnisés à hauteur de 580 euros par mois (dont 107,58 euros versés par l'organisme d'accueil)
- Un impératif : la non substitution aux activités salarié

Le service civique : encadrement et formation

Des tuteurs pour encadrer la mission

Chaque volontaire a un tuteur de référence, qui prépare l'arrivée et l'accueil du volontaire et l'accompagne dans la réalisation de la mission. Il l'accompagne également au projet d'avenir. Les tuteurs sont formés par l'Agence de Service Civique.

Une formation

Une formation civique et citoyenne

Une formation à la connaissance de l'institution et des missions

Une organisation collective à l'uB

Groupes d'échanges de pratiques entre tuteurs et entre volontaires

Les missions proposées à l'UB

Accompagner les étudiants dans la communication et la sensibilisation de projets soutenables - Le Creusot

1 volontaire

- La mission s'intègre dans le cadre du CMQ ITIP (Campus des métiers et des qualifications, Industrie Technologique Innovante et Performante), lauréat de l'appel à projet "Territoire d'innovation pédagogique" du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) pour le projet Village Ressource Apprenant International (VRAI). Ce CMQ est porté par l'université de Bourgogne, et un de ces objectifs est d'impulser des projets qui répondent à des problématiques du territoire.
- Sensibiliser les apprenants aux différents moyens de communication et les accompagner dans leur insertion professionnelle.
- Support à la rédaction et à la réalisation d'outils de communication des projets du CMQ ITIP.

Les missions proposées à l'UB

Accompagner les étudiants dans la mise en œuvre et la conception de projets soutenables – Le Creusot

1 volontaire

- La mission s'intègre dans le cadre du CMQ ITIP (Campus des métiers et des qualifications, Industrie Technologique Innovante et Performante), lauréat de l'appel à projet "Territoire d'innovation pédagogique" du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) pour le projet Village Ressource Apprenant International (VRAI). Ce CMQ est porté par l'université de Bourgogne, et un de ces objectifs est d'impulser des projets qui répondent à des problématiques du territoire.
- Sensibiliser les apprenants aux nouvelles technologies (Ex: fabrication additive, réalité virtuelle,numérique ...) et les accompagner dans la réalisation de prototype.
- Support à la gestion de l'atelier de conception (tenu de l'atelier, stock etc) et assistanat des utilisateurs.

Les missions proposées à l'UB

Assurer une médiation permettant d'accueillir, d'accompagner, d'orienter les étudiants en situation de précarité afin de faciliter leurs démarches et leur intégration à l'université et dans la cité

1 volontaire

- La crise sanitaire liée à la covid 19 a mis en exergue la situation de grande précarité de nombreux étudiants inscrits à l'université de Bourgogne. La mission de la personne qui sera recrutée en tant que service civique consiste à répondre à l'ensemble des demandes de ces étudiants sur le campus de Dijon, en partenariat avec les associations de solidarité étudiante et dans le cadre de la commission de solidarité créée par l'université.
- Accueillir avec bienveillance les étudiants
- Suivre les demandes des étudiants
- Accompagner les étudiants dans leurs démarches administratives (CMU, CAF, Impôts, etc...)
- Participer à l'organisation des événements de la commission.

Les missions proposées à l'UB

Accompagnement vers la réussite des étudiants en exil inscrits dans le cursus d'apprentissage du français de l'université (DU Passerelle-Etudiants en exil)

1 volontaire

- Le DU Passerelle-étudiants en exil de l'UB accueille une soixantaine d'étudiants (réfugiés et demandeurs d'asile) qui ont fui les guerres ou les persécutions dans leur pays d'origine. La formation se déroule selon 4 modules : enseignement du français tous les matins de 9h à 12h, ateliers culturels (théâtre, radio), atelier préparation du projet universitaire ou professionnel et tutorat linguistique en binôme avec des étudiants francophones.
- L'objectif de la mission est de contribuer à la réussite universitaire et à l'insertion socio-culturelle sur le campus et dans la cité des étudiants du DU Passerelle – Etudiants en exil.
- Faciliter l'adaptation des étudiants en exil à leur cursus en leur fournissant des informations et en répondant à leurs questions concernant l'organisation administrative et matérielle de leur formation.
- Gérer les prêts de manuels
- Suivre les démarches et des relations avec les services du CROUS
- Assurer une partie des charges administratives du programme.
- Organiser et animer des événements et des sorties éducatives ou culturelles en lien avec les apprentissages pour faciliter leur assimilation et réinvestissement

Les missions proposées à l'UB

(suite)

Accompagnement vers la réussite des étudiants en exil inscrits dans le cursus d'apprentissage du français de l'université (DU Passerelle-Etudiants en exil)

- Présenter et faciliter l'accès des étudiants aux événements, activités culturelles et aux associations à l'initiative de projets culturels sur le campus et à Dijon.
- Faciliter leur intégration dans les activités sportives proposées par le service des sports de l'université ou dans les associations sportives et leur participation lors d'événements sportifs

Les missions proposées à l'UB

Participer au développement des actions culturelles (Atheneum)

2 volontaires

- La mission du ou de la futur-e volontaire consiste à participer au développement des activités culturelles à destination principale des étudiant-e-s ainsi que d'assurer le « lien communication » de ces actions :
- • Contribuer à rendre accessible l'offre culturelle de l'atheneum à tous les étudiants en particulier ceux qui en sont les plus éloignés,
- • Accueillir le public étudiant, aller à sa rencontre et l'informer des évènements en cours
- • Participer à l'élaboration des actions de médiations (ateliers, répétitions publiques, visites commentées, projet participatif...),
- • Participer à la diffusion des supports de communication, animer les réseaux sociaux, contribuer à la mise à jour du site internet,
- • Participer à la logistique des événements programmés, dont l'accueil des artistes

Les missions proposées à l'UB

Encourager la pratique du sport à l'université

1 volontaire

- Le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) dispose depuis peu d'une salle de musculation. Dans cette salle de musculation, il y a des cours avec des enseignants et nous voulons développer la pratique autonome des étudiants. La mission proposée répond à l'enjeu de la formation personnelle et à accompagner différents publics étudiants à cohabiter et à pratiquer en autonomie.
- L'objectif d'intérêt général est celui du développement personnel et de la santé à travers la pratique physique dans la salle de musculation
- Sensibilisation à la pratique libre de la salle de musculation.
- Accompagnement à la pratique libre et aux développement personnel à travers des actions citoyennes pour faire évoluer l'étudiant en pratique libre.
- Accompagner différents publics étudiants à cohabiter et à pratiquer en autonomie.
- Développer la citoyenneté chez les étudiants à travers le respect du matériel et le respect des consignes données par les enseignants et le règlement intérieur de la salle.

Le service civique à l' uB

Les étapes :

- Présentation du projet dans les conseils de l'uB – vote C.A
- Agrément attribué par la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES BFC)
- Accueil de jeunes en service civique à partir de septembre 2022
- 7 missions de 6 à 10 mois sur une année universitaire